

Jan Jambon ajuste les mesures de sécurité pour la saison des festivals

MUSIQUE Les contrôles aux accès devront être effectués par des professionnels

- ▶ Les « screenings » préventifs des festivaliers sont interdits.
- ▶ Agents de gardiennage et policiers : à chacun son travail.
- ▶ Des exceptions sont possibles pour les petits événements.

Ils s'appellent Tomorrowland, Dour ou encore Les Ardentes. La saison des festivals approche à grands pas et, avec elle, les inquiétudes en matière de sécurité qui accompagnent chaque grand rassemblement. Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, recevait la presse ce lundi après-midi pour présenter les mesures prises à cet égard. Au menu, quelques changements, même si les consignes restent sensiblement les mêmes que l'année dernière.

L'annonce la plus importante concerne les screenings préventifs. Ils restent autorisés, mais uniquement pour le personnel du festival, c'est-à-dire les agents de gardiennage, les employés et les bénévoles.

Les bénévoles pourront toujours s'occuper de l'accueil et du contrôle des billets

Cela fait suite au tollé qui avait suivi la décision de Tomorrowland l'année dernière de refuser aux festivaliers avec un casier judiciaire l'entrée sur les lieux du festival. Plusieurs plaintes avaient alors été déposées à la Commission de la vie privée, qui avait jugé cette pratique illégale. Jan Jambon ne fait donc que se conformer à l'avis de la Commission.

Cette année, rien de tout ça, puisque les seules personnes qui seront soumises à un screening préventif auront donné leur accord au préalable. À noter que le choix d'effectuer ou non ces screenings sera fait conjointement par les organisateurs du festival et les autorités locales.

Un autre changement concerne les contrôles de sécurité aux accès du festival. Ces derniers devront exclusivement être effectués par des agents de gardiennage professionnels. Ces derniers pourront vérifier que les sacs des festivaliers ne contiennent pas d'objets dangereux, sans pour autant fouiller dedans. En cas de doute, c'est la police qui se chargera d'un contrôle plus complet. Mais les bénévoles pourront toujours s'occuper de l'accueil et du contrôle des billets.

Jan Jambon a ainsi tenu à distinguer le rôle des policiers de celui des agents de gardiennage. « Les agents de sécurité jouent un rôle préventif, afin que l'ordre

public ne soit pas perturbé », a expliqué le ministre. Si un délit est constaté ou une arme découverte, ce sera donc aux policiers d'intervenir.

Bien que le niveau de la menace terroriste ait été ramené au niveau 2 en janvier, les mesures prises restent importantes. Par exemple, « la surveillance ne se fera pas que dans le périmètre du festival, mais aussi autour », a insisté Jan Jambon, le tout « en accord avec les autorités locales ».

Malgré son ton ferme, le ministre a tenu à calmer les inquiétudes des organisateurs d'événements plus modestes, qui ne pourraient pas exister s'ils devaient assumer le coût d'un dispositif de sécurité. Il sera donc possible pour les micro-festivals et les grandes soirées de s'affranchir de ces règles, mais pas sans l'accord du bourgmestre de la commune dans laquelle l'événement est organisé.

Car cette sécurité a un prix, dont ne sont que trop conscients les organisateurs de festivals qui ont vu leur budget alloué à cette question monter en flèche depuis les mesures prises après les attentats de mars 2016 à Bruxelles. Aucun ne s'inquiète cependant trop et tous préfèrent rester rassurants, tant auprès de leur public que des autorités.

Cet été encore, donc, les festivals seront placés sous le signe de la sécurité, avec quelques

ajustements pour éviter les atteintes à la vie privée. ■

SAMUEL KAHN (et.)

RÉACTIONS

Damien Dufrasne

Dour Festival

« Le screening pour le personnel, on l'a fait l'année passée et on continuera à le faire. À partir du moment où le personnel accepte de venir travailler sur le festival, il accepte qu'on fasse le screening, donc il n'y a pas de problème. Les sociétés de gardiennage coûtent de plus en plus cher, mais on n'a pas le choix. C'est la moindre des choses que de mettre tout en œuvre pour que les festivaliers se sentent rassurés et que tout se passe en sécurité. »

Fabrice Lamproye

Les Ardentes

« On va continuer à screener le personnel. C'est une décision qu'on prend avec la police. Si les autorités ont de bonnes raisons de le demander, alors on le fait. Il y a deux ans, on a quasiment doublé le budget alloué à la sécurité. Ça a été très dur mais on remonte la pente. Aujourd'hui, le contexte est plus apaisé que les dernières années, mais tout dépend s'il y a de bonnes raisons de s'inquiéter ou pas. »

S.K. (ST.)